

Discours d'investiture du 2 avril 2015
Monsieur Soibahadine IBRAHIM RAMADANI
Président du Conseil Départemental de Mayotte

Monsieur Le Préfet
Messieurs Les Députés
Messieurs Les Sénateurs
Mesdames et Messieurs Les Maires
Mesdames et Messieurs les Conseillers Départementaux, mes chers
collègues
Mesdames et Messieurs
Honorables Invités

Tout d'abord, je tiens à remercier chaleureusement la population de Mayotte d'avoir fait confiance, dimanche dernier, aux 26 Conseillers départementaux ici présents.

Ensuite, mes remerciements vont, naturellement, à mes collègues qui m'ont fait l'honneur de me porter à la présidence de cette nouvelle assemblée.

Enfin, j'ai une pensée particulière à toutes les personnes qui ont contribué, de près ou de loin, à la constitution de cette nouvelle majorité.

Mes chers collègues, je mesure à cet instant le poids de la responsabilité qui est la nôtre face aux fortes attentes de nos concitoyens qui sont immenses.

J'en appelle à la mobilisation et à la responsabilisation de tous les acteurs socio-économiques de notre territoire au service de l'intérêt général.

Devenir Président du nouveau Conseil départemental est certes un insigne honneur mais les défis qui attendent Mayotte, 9^{ème} Région ultrapériphérique de l'Europe, sont encore considérables pour notre jeune département.

C'est pourquoi, nous inscrivons notre objectif commun, pour cette mandature qui commence, sous le signe du redressement économique et touristique de l'île.

En effet, cette relance économique sera possible grâce à un développement harmonieux et équilibré du territoire respectueux de l'environnement.

C'est-à-dire, au lancement des grands chantiers structurants de notre département susceptibles de redonner immédiatement de l'activité à nos entreprises, principale source de création d'emplois pérennes de notre territoire.

Vous savez, dans ce contexte la lutte contre le chômage devient LA priorité de cette mandature.

Et de vous dire que les collectivités territoriales ainsi que les petites et moyennes entreprises locales peuvent compter sur notre volonté accrue de les accompagner durablement dans leur élan de développement.

Dans cette logique, la formation des cadres du Conseil départemental devient une nécessité pour relever le niveau d'exigence de montage et de suivi des dossiers à traiter, d'égal à égal, aussi bien avec la Commission européenne que les services de l'État.

Le transfert réel des compétences suivi du transfert réel des moyens alloués doivent permettre à notre institution d'épouser pleinement les prérogatives dévolues à la région et au département.

En conséquence, nous faisons un objectif, à moyen terme, le transfert de l'autorité de gestion des fonds européens conférée à l'État vers le Conseil départemental et la reprise progressive des compétences bénéficiant des conventions de toute nature.

Nous devons enfin nous occuper de notre jeunesse par un déploiement d'importants moyens au bénéfice des sportifs et des artistes.

Les hautes études doivent être soutenues de sorte que nos étudiants qui le souhaitent puissent s'engager dans des cursus d'excellence.

Mesdames et Messieurs, l'égalité sociale est la priorité de notre mandature.

Aussi, je formule le vœu de voir tous les Conseillers départementaux travailler en bonne intelligence, dans l'apaisement et le respect mutuel, pour l'intérêt de Mayotte et des mahorais.

Je vous remercie.

Vive Mayotte française
Vive La République